NEUVIÈME ANNÉE.
(23e de la collection.)

(N° 25) Samedi 17 juin 1820.

BIBLIOGRAPHIE
DE LA FRANCE,
OU
JOURNAL GÉNÉRAL
DE L'IMPRIMERIE ET DE LA LIBRAIRIE.

Le prix de l'abonnement est de 20 francs avec les *Tables*, qui sont au nombre de trois, savoir : *Table alphabétique des ouvrages*, *Table alphabétique des auteurs* et *Table systématique des ouvrages*. On souscrit à Paris, chez Pillet aîné, imprimeur-libraire, rue Christine, n. 5 ; et chez les principaux libraires de France et de l'étranger.

LIVRES FRANÇAIS.

2171. ŒUVRES COMPLÈTES *de Voltaire*. Tomes II et XV. Deux vol. in-8°, ensemble de 66 feuilles. Imp. de P. Didot aîné, à Paris. — A Paris, chez Lequien, rue des Noyers, n. 45. Prix de chaque vol. 4—50
Papier vélin tiré à 30 exemplaires numérotés. . . . . . 10—0

Ces deux volumes forment la premiere livraison de l'édition qui aura 70 volumes au plus, et sont le premier du *Théâtre*, et le premier de l'*Essai sur les mœurs* (V. numéro 1073).

Nota. Par suite d'arrangemens entre MM Lefèvre et Lequien, ce dernier reste seul chargé de l'entreprise de cette édition.

2172. MÉMOIRES *et anecdotes sur la dynastie régnante des Djogouns, souverains du Japon ; avec la Description des fêtes et cérémonies observées aux différentes époques de l'année à la cour de ces princes, et un Appendice contenant des détails sur la poésie des Japonais, leur manière de diviser l'année, etc.*, ouvrage orné de planches gravées et coloriées tiré des originaux japonais par M. Titsingh, publié avec des notes et éclaircissemens ; par M. Abel Remusat. In-8° de 21 feuilles, plus 7 planches. Imp. de le Normant, à Paris. — A Paris, chez Nepveu.
Prix en noir. . . . . 8—0
Coloriées . . . . 12—0

2173. LYCÉE, ou *Cours de littérature ancienne et moderne*. Par J. F. de Laharpe. Tomes I et II. Deux vol. in-12, ensemble de 40 feuilles. Imp. de Frantin, à Dijon. — A Dijon, chez Victor Lagier; à Paris, chez Mme Agasse, chez Delaunay, chez Eymery, chez P. Lagier, chez Lecointe et Durey, chez Ledentu, chez Renouard, et chez Tourneux.

En tête du premier volume, après un court *Avertissement des éditeurs*, sont des *Recherches historiques, littéraires et bibliographiques sur la vie et les ouvrages de M. de Laharpe*, par M. L. G. Peignot. Ces *Recherches* remplissent 158 pages.

L'édition entière aura 18 vol. in-12 (V. numéro 637).

Prix de chaque livraison de deux volumes avant la mise en vente de la seconde . . 5—50
Plus tard . . . . 6—50

2174. ŒUVRES *de J. F. Regnard*, avec des *Avertissemens* sur chaque pièce, par M. Garnier. Nouvelle édition, collationnée avec soin sur les

éditions originales, et augmentée d'un grand nombre de variantes. Tome V. In-8° de 24 feuilles. Imp. de Didot aîné, à Paris.—A Paris chez Lequien. Prix. . . . . 4—0

Contient une partie des pièces composées par Regnard pour l'ancien théâtre Italien.

2175. LIONEL. Seconde édition, revue et corrigée, ornée de gravures. Deux vol. in-12, ensemble de 18 feuilles. Imp. de Leblanc, à Paris.—A Paris, chez Maradan, et chez Pélicier.

2176. ESSAI HISTORIQUE *sur les libertés de l'église gallicane et des autres églises de la catholicité, pendant les deux derniers siècles.* Par M. Grégoire, ancien évêque de Blois, etc. Nouvelle édition, corrigée et augmentée. In-8° de 36 feuilles et demie. Imp. de Baudouin, à Paris. —A Paris, chez Aimé-Comte, et chez Lheureux. Prix. . . 6—50

2177. BIOGRAPHIE NOUVELLE *des contemporains, ou Dictionnaire historique et raisonné de tous les hommes qui, depuis la révolution française, ont acquis de la célébrité par leurs actions, leurs écrits, leurs erreurs ou leurs crimes, soit en France, soit dans les pays étrangers.* Par MM. A. V. Arnault, ancien membre de l'Institut; A. Jay; E. Jouy, de l'Académie française; J. Norvins, et autres hommes de lettres, magistrats et militaires; ornée de 240 portraits au burin, d'après les tableaux de nos grands maîtres. (Prospectus). In-8° d'une demi-feuille. Imp. de Plassan, à Paris.

L'ouvrage sera composé de 8 volumes in-8° de 4 à 500 pages à deux colonnes, imprimé en caractères neufs, petit-romain, de Henri Didot. Ils contiendront 240 portraits. Le prix de chaque volume est fixé, pour les souscripteurs, à . . . . 9—0
Pour les non souscripteurs . . . . 12—0
Il en sera tiré un certain nombre d'exemplaires sur papier vélin, dont le prix sera double.
Le premier volume paraîtra dans la première quinzaine de septembre prochain. La souscription sera fermée le 15 du même mois. Les autres volumes paraîtront de deux en deux mois; on n'en paiera le prix qu'en les retirant.

On souscrit à Paris, au bureau de la librairie historique, rue Saint-Honoré, hôtel d'Aligre.

2178. OEUVRES COMPLÈTES *de Duclos, historiographe de France, secrétaire perpétuel de l'Académie française; de celle des inscriptions et belles-lettres.* Seconde édition, mise dans un nouvel ordre, et précédée d'une *Notice historique et littéraire* par M. Auger, de l'Académie française. (Prospectus). In-8° d'une demi-feuille. Impr. de Didot aîné, à Paris.—A Paris, chez Janet et Cotelle.

La publication aura lieu en quatre livraisons, chacune de deux ou trois volumes tous les deux mois, à dater du premier juillet prochain, époque de la mise en vente de la premiere livraison.
Le prix de chaque volume sera, sur papier fin d'Auvergne, de . . . . 5—0
Sur même papier, satiné . . . . 5—50
Sur papier vélin fin d'Annonay satiné . . . . 11—0
Les personnes qui souscriront avant l'époque de la mise en vente de la première livraison, ne paieront que *huit* volumes; le neuvième leur sera livré *gratis*.
L'édition entière aura neuf volumes.

2179. ALIX *et Charles de Bourgogne.* Par Mlle El.... H...... Deux vol. in-12, ensemble de 18 feuilles. Impr. de Ciô, à Paris.—A Paris, chez Maradan.

2180. HISTOIRE NATURELLE, *générale et particulière des mollusques terrestres et fluviatiles, tant des espèces que l'on trouve aujourd'hui vivantes que des dépouilles fossiles de celles qui n'existent plus, classées d'après les caractères essentiels que présentent ces animaux et leurs coquilles*, etc.; dédiée à S. A. R. Mgr. le duc d'Angoulême. OEuvre posthume de M. le baron J. B. L. d'Audebard de Férussac, colonel d'artillerie, etc., continuée, mise en ordre et publiée par M. le baron d'Audebard de Ferussac, son fils, officier-supérieur au corps royal d'état-major, etc. VIIe livraison : 1820. In-folio de 8 feuilles, plus 6 planches. Imp. de Didot aîné, à Paris.—A Paris, chez Arthus Bertrand.

2181. LEÇONS *de philosophie*, ou *Essai sur les facultés de l'ame*. Par P. Laromiguière, professeur de philosophie à la faculté des lettres de de l'académie de Paris. Seconde édition. Deux vol in-8°, ensemble de 58 f[illes] trois quarts. Imprim. de Fain, à Paris.—A Paris, chez Brunot-Labbe. Prix. . . . . 12—0

2182. LEÇONS *de navigation*. Par M. Dulague, ancien professeur d'hydrographie au collége de Rouen, etc., à l'usage de la marine et des écoles d'hydrographie. Huitième édition, revûe et corrigée par un professeur d'hydrographie, ornée de huit planches. In-8° de 30 feuilles. Imp. de Delalain, à Paris.—A Paris, chez Aug. Delalain.

2183. TRAITÉ *des servitudes ou services fonciers*. Par J. M. Pardessus. Cinquième édition. In-8° de 33 feuilles trois quarts. Imp. de Beraud, à Paris.—A Paris, chez Garnery, et chez Fournier jeune. Prix 6—50

2184. ŒUVRES *d'Homère*, avec des *Remarques*, précédées de *Réflexions* sur Homère et sur la traduction des poëtes. Par P. J. Bitaubé, membre de l'Institut et de la Légion-d'Honneur. Huit vol. in-18, ensemble de 67 feuilles un tiers. Imp. de Chambeau, à Avignon.—A Avignon, chez Chambeau.

2185. LA METROXYLOTECHNIE, poëme en un chant. In-18 d'une demi-feuille. Imp. de Bobée, à Paris.

2186. L'HOMME AUTOMATE, folie-parade, mêlée de couplets. Par MM. ***; représentée sur le théâtre des Variétés, le 10 mai 1820. In-8° de 2 f[illes]. Imp. de Boucher, à Paris.—A Paris, chez Pélicier. Prix 1—25

2187. LES EPAULETTES *de grenadier*, comédie en un acte, mêlée de vaudevilles. Par MM. Edmond et Desprez; représentée sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 29 mai 1820. In-8° de 2 feuilles. Imp. de Hocquet, à Paris.—A Paris, chez Barba.

2188. HISTOIRE *naturelle des orangers*. Par A. Risso, ancien professeur des sciences physiques et naturelles au lycée de Nice, etc., et A. Poiteau, botaniste, etc.; ouvrage orné de figures peintes d'après nature. XVIII[e] livraison. In-folio de 6 feuilles, plus 4 planches. Imprimerie de M[me] Hérissant, à Paris. Prix . . . . 15—0

Voyez numéro 6.

2189. LE GUIDE *du voyageur à Fontainebleau*, ou *Nouvelle description historique abrégée de cette ville, mais principalement du château royal, des jardins et du parc qui en font l'ornement; de la forêt et de quelques lieux qui l'environnent*. Par Ch. Rémard, conservateur de la bibliothèque du château royal. In-12 de 6 feuilles deux tiers. Imp. de Poulet, à Paris.—A Fontainebleau, chez E. Durant, libraire-éditeur; à Paris, chez Pigoreau, et chez Masson. Prix . . . . 1—50

2190. PETIT CATÉCHISME *politique à l'usage des habitans des campagnes*. Par Maurice Méjan, avocat à la cour royale, etc. Troisième édition. In-12 d'une feuille. Imp. de Dentu, à Paris.

2191. ESSAI *sur le despotisme, la liberté et la tolérance*. In-8° d'un quart de feuille. Imp. d'Alzine, à Perpignan.

2192. SUPPLÉMENT *aux méditations et souvenirs du spectateur français*. Par M. Delacroix, juge à Versailles. In-8° de 3 feuilles Impr. de d'Hautel, à Paris.—A Paris, chez Arthus Bertrand.

2193. LETTRES *à un député*; opérations financières de 1818. In-8° de 2 feuilles et demie. Imp. de Hocquet, à Paris.—A Paris, chez Dentu.

2194. PENSÉES PHILOSOPHIQUES, *littéraires et couleur de rose*, suivies d'une chanson héroïque, dédiée aux amis des Bourbons. Par Aug. Hus.

In-8° d'un quart de feuille. Imp. de Rougeron, à Paris.—A Paris, chez le libraire vis-à-vis le passage du Panorama Prix . . . . . 0—25

2195. NOUVEAUX ÉLÉMENS *de commerce, à l'usage des négocians.* Par M. Durat-Lasalle, négociant. (Prospectus). In-4° d'une demi-feuille. Imp. de Cordier, à Paris.

L'ouvrage formera un volume in-quarto, qui paraîtra le 1er janvier prochain. Prix, pour les souscripteurs . . . . 9—0
Pour les non-souscripteurs . . . . 12—0
On ne paie rien d'avance.

On souscrit à Paris, chez Cordier; et chez les principaux libraires dans les départemens.

2196. DESCRIPTION *des divers appareils propres à économiser le tems et le combustible qui se vendent chez M. Harel, membre de la société d'encouragement, etc., rue de l'Arbre-Sec, n. 50, près la rue Saint-Honoré.* In-12 de 2 f^lles^. Imp. de Bobée, à Paris.—A Paris, chez l'auteur.

2197. DE LA RÉFORME *des lois concernant la contrainte par corps en matière de commerce*; lettres à un député par un ancien avocat, juin 1820. In-8° de 7 feuilles et demie. Imp. de Poulet, à Paris.—A Paris, chez l'Editeur, rue du Petit-Carreau, n. 1; chez Dentu, chez Delaunay, chez Nève, et chez Varée. Prix. . . . . 2—0

2198. MÉMOIRE *de M. Jé-Han-Kéravel, intimé, en appel du jugement rendu par le tribunal civil de Tarascon, le 30 octobre 1810*, en réponse au libelle diffamatoire de M. Etienne Veissier, de la Motte-du-Caire (Basses-Alpes), contre ledit sieur Etienne Veissier, appelant à la cour royale d'Aix. In-4° de 10 feuilles trois quarts. Imp. de Mme veuve Porthmann, à Paris.

2199. CONTES *pour les enfans de 5 à 6 ans.* Par Mme de Renneville, ornés de gravures. In-18 de 5 feuilles. Imprim. de Imbert, à Paris.—A Paris, chez Pierre Blanchard. Prix. . . . . 1—25

2200. LE LAFONTAINE *des enfans*, ou *Choix de fables de La Fontaine les plus simples et les plus morales*, avec des *Explications* à la portée de l'enfance. Troisième édition. In-18 de 5 feuilles. Impr. de Imbert, à Paris.—A Paris, chez Pierre Blanchard. Prix . . . . 1—25

2201. HISTOIRES *édifiantes et curieuses tirées des meilleurs auteurs*, avec des *Réflexions morales sur les différens sujets.* Par M. l'abbé Baudran. Nouvelle édition. In-12 de 14 feuilles. Imprimerie de Hovius, à Saint-Malo.

2202. AVIS *aux citoyens.* In-8° d'une f^lle^. Imp. de Mme veuve Jeunehomme-Cremière, à Paris. — A Paris, chez Corréard. Prix . 0—50
8 juin 1820.

2203. LISEZ! In-8° d'une feuille. Imp. de Mme veuve Jeunehomme, à Paris.—A Paris, chez les marchands de nouveautés. Prix . 0—30
10 juin 1820.

2204. BIOGRAPHIE *des pairs et des députés du royaume de France.* Session de 1818—1819. (Prospectus). In-8° d'un huitième de feuille. Imp. de Gueffier, à Paris.—A Paris, chez Beaucé.

L'ouvrage sera composé de deux vol. in-octavo; le premier a paru il y a un an. Voyez numéros 3748 de 1818 et 459 de 1820.

2205. DES LIBERTÉS *politiques et des bases des empires.* (Prospectus). In-8° d'un quart de feuille. Imp. de Gratiot, à Paris.

L'ouvrage aura deux volumes in-octavo. Prix . . . . 10—0

On souscrit à Paris, chez Maze, et chez les principaux libraires des départemens et de l'étranger.

2206. OPINION *de M. Kératry, député du Finistère, sur l'amendement*

de M. Boin. In-8° d'une demi-feuille. Imp. de Baudouin fils, à Paris.

2207. Au roi. In-8° d'une demi-feuille. Imp. de Migneret, à Paris.
Signé le baron d'Icher de Villefort.

2208. Vive la charte! In-18 d'une demi-feuille. Imprimerie de Dupont, à Paris.—A Paris, chez Brissot-Thivars. Prix. . . 0—15

2209. Décadence *de la marine française, ses causes et les moyens de l'arrêter.* Par Ange P. de L*******. In-12 de 10 feuilles. Impr. de Boucher, à Paris.—A Paris, chez Boucher, et chez Bachelier. Prix 2—50

2210. Violation *d'un dépôt national par un ministre des finances, et plainte de M. Ruelle, ancien agent diplomatique, au sujet de cette violation, à la chambre des pairs.* In-4° d'une feuille et demie. Imprim. de Gueffier, à Paris.

2211. A Mgr dambray, *chancelier de France, président de la chambre des pairs.* (Pièce faisant suite à diverses pétitions aux chambres, des 29 novembre 1819, etc.). In-8° d'un quart de feuille. Impr. de le Normant, à Paris.
Signé Cannet, de Seine-et-Oise.

2212. Manuel *des négocians, marchands*, etc., *faisant le commerce des liquides*; divisé en deux articles. Le premier présente le rapport des litres en veltes et huitièmes, depuis un litre, et de litre en litre, jusqu'à 1200 litres; le deuxième donne le rapport des veltes en litre et centilitres, depuis une velte, et de velte en velte, jusqu'à 158 veltes. Par J. F. G. Palaiseau. In-18 d'une demi-feuille. Impr. de Eberhart, à Paris. —A Paris, chez l'auteur, carrefour de l'Odéon, n. 16; et chez Brianchon.

2213. La sainte-alliance. Par M. Josseaume-Dubourg. In-8° de 4 feuilles. Imp. de Boucher, à Paris.—A Paris, chez Boucher. Prix 1—50

2214. Notice *des livres bien conditionnés du cabinet de feu M***, dont la vente se fera les mardi 27 et mercredi 28 juin 1820, à six heures de relevée, rue du Battoir, n. 3.* In-8° d'une feuille. Imp. de Didot jeune, à Paris.—A Paris, chez Tilliard frères.

2215. Nouveau genre *de bottes à la chevaleresque.* Par M. Sakoski, pour lequel il a obtenu un brevet d'invention, accompagné de quatre gravures. In-8° d'une feuille. Imp. de Didot jeune, à Paris.—A Paris, au Palais-Royal, galerie de pierre, n. 110; et à Lyon, chez M. Dalger-Sakoski, marchand bottier, port Saint-Clair, n. 27.

2216. Pensez-y bien, ou *Réflexions sur les quatre fins dernières.* Nouvelle édition, augmentée d'un chapitre sur la dévotion à la Sainte-Vierge, et de plusieurs histoires édifiantes. In-24 de 3 feuilles trois quarts. Imp. de Cellot, à Paris.—A Paris, chez Méquignon fils aîné; et à Lyon, chez Périsse frères.

2217. Loi *sur les douanes, du 7 juin* 1820. (*Bulletin des lois*, n° 374) In-8° d'une demi-feuille. Imp. de Bailleul, à Paris. — A Paris, chez Renard, rue Sainte-Anne. Prix. . . . . 0—50

2218. Livres *de jurisprudence qui se trouvent chez Beaucé, libraire, rue Guénégaud, n° 19, à Paris.* In-8° d'une demi-feuille. Imp. de Gueffier, à Paris.

2219. Sermons *de M. l'abbé Legris Duval, prédicateur ordinaire du Roi.* Précédés d'une Notice sur sa vie. Par M. L. C. D. B. Deux volumes in-12, ensemble de 42 flles un sixième. Imp. de Ad. Leclère, à Paris.— A Paris, chez Ad. Leclère. Prix. . . . . 6—0

2220 Notice *sur la mission de Cavaillon, en mars, avril et mai 1820.* Par J. V. A. In-8° d'une flle et demie. Imp. de Séguin aîné, à Avignon.

2221. THYRSIS ET LYCIDAS. Pastorale à l'occasion de la nomination de Mgr de la Myre-Mory, à l'évêché du Mans, en remplacement de Mgr de Pidoll. Par M. l'abbé ***. In-8° d'une demi-feuille. Imp. de Monnoyer, au Mans. — Au Mans, chez Monnoyer. Prix . . . . 0—75

2222. EPITRE *à S. M. l'empereur de Russie.* In-8° d'un quart de f[lle]. Imp. de Bobée, à Paris.

En vers ; signé Romegou.

2223. ORAISON *funèbre de S. A. R. Mgr Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berry, improvisée par M. l'abbé Enfantin, missionnaire, dans l'église de Saint-Roch, à Paris.* In-8° de 3 f[lles] et demie. Imp. de Jacques Montal, à Valence.

2224. JUGEMENT *rendu par la cour des pairs contre Louis-Pierre Louvel, convaincu d'avoir assassiné S. A. R. Mgr le duc de Berry, le 13 février 1820*; suivi de son interrogatoire et de sa condamnation à mort. In-4° d'une demi-feuille. Imp. de Stahl, à Paris.

2225. HISTOIRE *complète du procès de Louis-Pierre Louvel, assassin de S. A. R. Mgr le duc de Berry.* Par M. G...., ex-officier d'infanterie, XI[e] livraison, tome II. In-8° de 2 f[lles].

Idem, XII[e] livraison. In-8° de 2 f[lles]. Imp. de Gueffier, à Paris. — A Paris, chez Plancher.

2226. QUELQUES *réflexions sur la mort cruelle de S. A. R. Mgr le duc de Berri*; adressées au rédacteur de *la Quotidienne.* In-8° d'une feuille. Imp. de Dentu, à Paris. — A Paris, chez Dentu.

2227. DISCOURS *en vers au sujet de la mort de S. A. R. Mgr le duc de Berry.* In-8° d'une demi-feuille. Imp. de le Normant, à Paris.

Signé A. L. de Laboutraye.

2228. EXTRAIT *du détail de l'assassinat commis sur la personne de S. A. R. Mgr le duc de Berry.* In-12 d'une demi-feuille. Imp. de Tournel, à Montpellier.

2229. ORAISON *funèbre de très-haut, très-puissant, très-excellent prince, Charles-Ferdinand d'Artois, fils de France, duc de Berry*; prononcée au service solennel que MM. les anciens généraux et officiers vendéens ont fait célébrer le 10 avril, dans l'église des Herbiers (Vendée), pour le repos de l'ame de S. A. R. Par M. Jannet, desservant de la Gaubretière, et ancien secrétaire-général de l'armée catholique et royale du centre. In-8° de 2 feuilles un quart. Imp. de Mellinet-Malassis, à Nantes. — A Nantes, chez Busseuil aîné.

Se vend au profit des pauvres.

2230. ORAISON *funèbre de très-haut, très-puissant, et très-excellent prince, Charles-Ferdinand d'Artois, fils de France duc de Berri*; prononcée au service solennel que MM. les anciens généraux et officiers vendéens ont fait célébrer le 10 avril aux Herbiers (Vendée), pour le repos de l'ame de S. A. R. Par M. Jannet, desservant de la Gaubretière, et ancien secrétaire-général de l'armée catholique et royale du centre. In-8° d'une demi-feuille. Imp. de Mellinet-Malassis, à Nantes.

C'est un éloge du numéro 2229.

2231. PROCÈS, *condamnation et mort de L. P. Louvel, assassin de S. A. R. Mgr le duc de Berry.* Détails exacts des interrogatoires secrets, de la comparution du coupable à la chambre des pairs, et de toutes les circonstances qui ont accompagné son crime. In-18 de 5 feuilles. Imp. de Gueffier, à Paris.

2232. HISTOIRE *du procès de Louvel, assassin de S. A. R. Mgr le duc de Berry.* Publié par Maurice Méjan, avocat à la cour royale, etc. Tome

Ier, Ier cahier. In-8° de 4 feuilles. Imp. de Dentu, à Paris. — A Paris, chez Dentu.

2233. ACTE PUBLIC *sur les obligations divisibles et indivisibles, qui sera soutenu à la faculté de droit de Strasbourg, le jeudi 1er juin 1820, à quatre heures de relevée, pour obtenir le grade de licencié en droit, par Sébastien Lempfrit, bachelier-ès-lettres et en droit, de Colmar (département du Haut-Rhin).* In-4° d'une feuille et demie. Imp. de Levrault, à Strasbourg.

2234. ESSAI *sur la brûlure;* dissertation présentée et soutenue à la Faculté de médecine de Strasbourg, le mercredi 7 juin 1820, à quatre heures après midi, pour obtenir le titre de docteur en médecine, par Samson Liberman, bachelier-ès-lettres, de Saverne (département du Bas-Rhin). In-4° de 3 feuilles. Imp. de Levrault, à Strasbourg.

2235. RECUEIL *de chansons nouvelles, chantées par J. B. Leloir.* In-12 d'une demi-feuille. Imp. de Carion, à Dijon.

2236. OPINION *d'un Français sur la prétendue liberté des peuples.* Par un Marseillais. In-8° d'une feuille et demie. Imprim. de Guion, à Marseille.

2237. CANTIQUO *nouveou, sur la perseveranço.* (Provençal). Petit in-folio de 72 feuilles. Imp. de Pontier, à Aix.

2238. CANTIQUE *sur la passion de N. S. J. C.* (Languedocien.) In-8° d'une demi-feuille. Imp. de Chevalier, à Aix.

2239. QUELQUES LETTRES *sur la mission d'Aix.* In-8° de 2 feuilles trois quarts. Imprim. de Jean Mossy, à Marseille. — A Marseille, chez Jean Mossy; à Aix, chez Pontier.

2240. VIE *de saint Fulcran, évêque de Lodève.* Par M. Debousquet, évêque de la même ville en 1651. Troisième édition, augmentée de quelques notes, et du cantique de Saint-Fulcran. In-12 de 9 feuilles Imp. de Gaude, à Nîmes. — A Lodève, chez Aug. Virenque.

2241. PETIT CATÉCHISME *politique à l'usage des habitans des campagnes.* Par Maurice Méjan, avocat à la cour royale de Paris, etc. In-12 d'une feuille. Imp. de Darnault-Maurant, à Orléans.

2242. LA THÉOCRATIE, *religion pure, sincère et sans taches; la République; la Destruction de la république romaine; l'Amitié véritable; la Sagesse; la Liberté du corps et de l'ame; Nul ne peut s'opposer à la volonté de Dieu; Théocratie, État gouverné par la volonté absolue de Dieu.* Par Paul Joseph Lebourdais, natif de Sainte-Jamés-sur-Sarthe, même département. In-12 de 2 feuilles un tiers. Impr. de Cardon, à Nogent-le-Rotrou. — A Bellou-sur-Huine, arrondissement de Mortagne (Orne), chez l'auteur et éditeur.

2243. INSTRUCTION *de la jeunesse en la piété chrétienne, tirée de l'écriture sainte et des saints pères.* Par M. Charles Gobinet, docteur de Sorbonne. In-18 de 22 feuilles et demie. Imp. de Ancelle, à Evreux.

2244. ANNUAIRE *statistique et administratif du département d'Eure-et-Loir, pour 1820.* Petit in-12 de 15 feuilles. Imp. de Labalte fils, à Chartres. — A Chartres, chez Labalte père et fils; à Chateaudun, chez Leceme; à Dreux, chez Lemenestrel fils, à Nogent-le-Rotrou, chez Aubert-Richard, et chez les principaux libraires du département.

2245. HYMNES *et proses, à l'usage du diocèse de Blois, auxquels on a ajouté les vêpres et les vigiles des morts qui se célèbrent, lequel office ne se trouve dans aucun des livres à l'usage des fidèles.* In-16 de 2 feuilles

et demie. Impr. de Soudry, à Vendôme. — A Vendôme, chez Soudry.

2246 TABLAU *de l'amour conjugal.* Par Nicolas Venette docteur en médecine. Nouvelle édition. Quatre volumes in-18 ensemble de 24 f[lles]. Imp. d'Hipolyte Offray, à Avignon. — A Avignon, chez Hipolyte Offray.

2247. NOUVEAU *tableau de l'amour conjugal, ou Traité, 1° des organes de la génération, de leurs fonctions et de leurs maladies; 2° du mariage considéré comme moyen préservatif et curatif des maladies, et en général de tout ce qu'il importe aux gens mariés de connaître pour remplir leurs devoirs d'époux, sans compromettre leur santé.* Par J. Bousquet, licencié-ès-lettres, docteur en médecine. Deux volumes in-12, ensemble de 23 feuilles deux tiers. Imp. de Migneret, à Paris. — A Paris, chez Crevot. Prix . . . . 7—0

2248. L'ART *d'enseigner à parler aux sourds-muets de naissance.* Par M. l'abbé de l'Epée; augmenté de *Notes explicatives* et d'un *Avant-propos.* Par M. l'abbé Sicard; précédé de l'*Eloge historique de M. l'abbé de l'Epée*, par M. Bébian, censeur des études de l'institution royale des sourds-muets. In-8° de 8 feuilles. Impr. de Dentu, à Paris. — A Paris, chez Dentu. Prix. . . . . 2—50

2249. A LA MÉMOIRE *de Jacques-Louis-Joseph Sion, chevalier de la Légion-d'Honneur, capitaine au corps royal des ingénieurs-géographes; né à Paris le 11 novembre 1779, décédé le 18 avril 1820.* In-4° d'une demi-feuille. Imp. de Fain, à Paris.

2250. OPINION *de M. Voyer-d'Argenson, député du département du Haut-Rhin sur l'article 2 du projet de loi relatif aux élections.* 1820. In-8° d'une feuille un huitième. Imp. de Fain, à Paris.

2251. POEME *politique, ou la Charte alexandrine.* Par M. R. Lacombe, du Blanc (Berri). In-4° de 2 feuilles. Imprimerie de Poulet, à Paris.

C'est la *Charte* mise en vers alexandrins.

2252. CONTES *à ma jeune famille.* Par M[me] Mallès de Beaulieu. In-12 de 9 feuilles. Imp. d'Imbert, à Paris. — A Paris, chez Pierre Blanchard. Prix . . . . 2—0

2253. HISTOIRE *de France depuis les Gaulois jusqu'à la mort de Louis XVI.* Par Anquetil, de l'Institut et de la Légion-d'Honneur. Nouvelle édition, revue et corrigée. Tome IX[e]. In-8° de 24 feuilles un quart. Imp. de Didot aîné, à Paris. — A Paris, chez Janet et Cotelle.

2254. HISTOIRE *de France depuis les Gaulois jusqu'à la mort de Louis XVI.* Par Anquetil, de l'Institut et de la Légion-d'Honneur; continuée jusqu'au traité du 20 novembre 1815 par M. Gallais. *Table des matières.* (Tome 12[e] de la collection.) In-8° de 28 feuilles trois quarts. Imp. de Didot aîné, à Paris. — A Paris, chez Janet et Cotelle.

2255. MÉMOIRES *de la société royale d'Arras pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts;* tome II[e], III[e], IV[e] et V[e] livraisons, mai 1820.) Un cahier in-8° de 8 feuilles trois quarts, plus la couverture. Imp. de Bocquet, à Arras. — A Arras, chez Topino.

La souscription à 12 livraisons de trois feuilles chacune, et paraissant à des époques indéterminées, est de . . . . 12—0

SOUSCRIPTIONS.

2256. ANNALES *de l'industrie.* V[e] cahier, mai 1820 (614).

ANNALES *maritimes et coloniales.* Mai (256).

BIBLIOTHÈQUE *médicale.* N° CCII, mai (103).

BULLETIN *de la société d'agriculture de l'Hérault.* Avril (995)

CHRONIQUE RELIGIEUSE. V^e cahier du tome IV (259).

CONSERVATEUR *littéraire*. N° XV (116).

CONTRÔLEUR *de l'enregistrement et des domaines*. N° IX (1256).

COURS *d'agriculture pratique*. N° XVIII, juin (615).

DÉFENSEUR. N° XI (1144).

JOURNAL *des dames et des modes*. XXIVe année, n° XXXII (107).

JOURNAL *général de la littérature étrangère*. N° IV (108).

LYCÉE *français*. N° VIII du tome IV (109).

MÉLANGES *de religion*, etc. Mai, n° V (892)

MERCURE *royal*. N° IV du tome Ier (1946).

OBSERVATEUR *des modes*. N° XIII (269).

THÉMIS. N° V (617).

LIVRE ESPAGNOL.

2257. LOS AFRANCESAEOS, *o* una Question de politica. Por D. A. M. In-8° de 5 feuilles un quart. Imprim. de Rougeron, à Paris. —A Paris, chez Rodriguez, chez Delaunay. Prix . . . . 2—0

LIVRES ALLEMANDS.

2258. A. B. C. ODER erstes lesebüchlein. In-8° d'une feuille.
DRITTES lesebüchlein. In-12 d'une feuille et demie.
ZWEYTES lesebüchlein. In-12 d'une feuille et demie.
(*Premier, deuxième et troisième livrets de lecture à l'usage des écoles primaires*. Imp. de Levrault, à Strasbourg.

2259. STEINTHALER GEDICHT. — *Poésies du Val de la Roche*. Petit in-12 de 2 feuilles. Impr. de Risler, à Mulhausen.

2260. GOTT ist die reinste liebe, etc. (*Dieu est l'amour le plus pur, ma prière et ma contemplation, par le conseiller aulique d'Eckartshausen*). In-12 de 12 feuilles et demie. Imp. de Leroux, à Ssrasbourg.

2261. GOTT ist die reinste liebe, etc. (*Dieu est l'amour le plus pur, ma prière et ma contemplation, par le conseiller aulique d'Eckartshausen*). In-18 de 9 feuilles. Impr. de Leroux, à Strasbourg.

2262. DIE LETZTEN stunten seiner konigl. koheit des kerzogs von Berry, etc. (*Les dernières Heures de S. A. R. Mgr le duc de Berry, extrait du dernier ouvrage de M. de Châteaubriand*). In-12 d'une feuille. Imp. de Leroux, à Strasbourg.

2263. ANSWAHL geislicher lieder, etc. (*Choix de cantiques spirituels à l'usage de l'église consistoriale évangélique de Paris*) In-12 de 3 f^{lles}. Imprim. de Silbermann, à Strasbourg.

2264. DIE evangelische missionsschule in Basel im jahr 1819 (*L'Ecole de la mission évangélique à Basle, en 1819*). In-8° d'une feuille. Imp. de Silbermann, à Strasbourg.

2265. ANLEITUNG zu dem gebrauche der franzosischen Lesetafeln, etc. (*Instructions sur l'usage des tableaux français de lecture dans les écoles d'enseignement mutuel*). In-12 de 4 feuilles et demie. Imp. de Levrault, à Strasbourg.

2266. BLUTHEN dem bluchenden alter gewidmet von dem Verfasser der Ostereyer. (*Fleurs dédiées à la jeunesse, par l'auteur des Œufs de Pâques*; recueil de petites pièces de poésie). In-12 de 5 feuilles. Impr. de Levrault, à Strasbourg.

GRAVURES

Dont la publication et la vente ont été autorisées, conformément à l'article XII de l'ordonnance du 1er avril 1820.

446. *Passage du Caucase, par le colonel Tolliers*, 1820, lith. — A Paris, chez Ch. Picquet, quai de la Monnaie, n. 17.

447. *Salle des séances de la chambre des députés*, représentée dans toutes ses faces; 4 pl. sur la même feuille, par Couché fils. — A Paris, chez Audot, rue des Maçons-Sorbonne, n. 11. Prix . . . . 1—25

448. *Aux mânes de l'auguste et royale victime, Mgr le duc de Berry*, à l'aqua-tinta, d'après Gosse, par Jazet. — A Paris, chez H. Marcelle, rue Mêlée, n. 5.

449. *Route de Naples*, lith. par Horace Vernet. — *Louis-Pierre Louvel*, portrait de trois quarts. — A Paris, chez Delpech, quai Voltaire.

450. *Louvel*, portrait de profil, dessiné par un pair. — A Paris, chez Villain.

451. *Mon moulin est à moi*, dédié à MM. les souscripteurs de la chaumiere de Clichy. — *L'Ecole du soldat*, recueil de costumes militaires; seconde livraison, par H. Lecomte, 6 planches. — A Paris, chez Engelmann, rue Louis-le-Grand.

452. *Agnes Sorel*, d'après Desenne, au pointillé, par Lecomte. — *L. P. Louvel*, dessiné sur la place de Grève, en montant à l'échafaud, le 8 juin 1820; par Langlumé. — A Paris, chez Blaisot, Palais-Royal, galerie de bois, n. 233.

453. *Vue intérieure de la chambre des pairs, au moment du procès de Louvel;* lith. par Russeau, gravé par Lecornu. — A Paris, chez Russeau, rue de Condé, n. 28.

454. *La Précieuse*, petite tête au pointillé, par Leroy. — *La Coquette*, id. *Hippolyte engage Aricie à partir avec lui*, au pointillé d'après Saint-Fal, par Houiste. — *Phèdre déclare sa passion à Hippolyte.* — *Thésée bannit Hippolyte.* — *Mort d'Hippolyte.* — A Paris, chez Bulla, rue Saint-Jacques, n. 38.

455. *Mme Talma, née Vanhove :* portrait au pointillé. — *S. A. R. Mgr le duc de Berry*, en pied, à l'aqua-tinta. — A Paris, chez Gauthier, rue du Coq, n. 2.

456. *Galilée*, portrait ovale, par Farcy, lith. — A Paris, chez Langlumé, cour de l'Abbaye, n. 4.

457. *Olivier*, lith. par Bourgeois. — *Prise d'une redoute par des grenadiers français*, dessiné par Aubry, d'après H. Vernet. — A Paris, chez Delpech, quai Voltaire, n. 23.

MUSIQUE.

281. Deux *Pots-Pourris* des airs des *Petites Danaïdes*, arrangés pour la flûte par Eugène Roy. Idem. Prix. . . . . 3—50

282. *Plus on est de fous, plus on rit;* avec accompagnement de violon, par Larcheret. — A Paris, chez Larcheret, rue du Pot-de-Fer, n. 5, faubourg Saint-Germain.

283. *Répertoire vocal du Ménestrel*, chant français et italien, avec accompagnement de guitare ou lyre, et de violon à volonté, no 6 : *Marie Stuart*, par Page. Id. Prix. 0—75

284. *Les Enfans de la France*, avec accompagnement de piano, par Aubéry Duboullay. — A Paris, chez Mme Lamourette, rue Furstemberg, n. 9, près de l'Abbaye. Prix . . . . 1—50

285. *Idem*, pour guitare. Id. Prix . . . . 0—60

286. Trois *Duo* concertans pour deux violons, par J. B. J. D. 1re livr. 2e partie. — A Paris, chez Callandaux, rue J. J. Rousseau, n. 21.

287. *Complainte de Marie Stuart*, avec accompagnement de piano ou harpe. — A Paris, chez Roland, rue N. Dame des Champs, n. 38.

288. *La pauvre Laure*, romance à deux voix, avec accompagnement de harpe ou piano. — A Paris, chez Ph. Petit, passage du Théâtre-Feydeau, n. 12 et 13. Prix. . . . . 1—50

289. *La Bergère châtelaine*, nos 1 à 14 inclus, par Aubert. Idem.

290. Deux *Airs variés* pour la harpe, par Laurent. — A Paris, chez Guyot. Prix. . . . . 4—0

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. Audot, libraire, demeure présentement rue des Maçons-Sorbonne, n. 11

MUTATIONS DE FONDS.

I.

M. Delestre-Boulage, libraire de l'Ecole de droit, rue des Mathurins-Saint-Jacques, n. 1, à Paris, prévient le public qu'il est seul chargé de la vente du restant de l'édition des *Œuvres inédites de Grosley*, Paris, 1813, trois vol. in-8°, prix 15 fr.; du *Voyage en Hollande*, par le même, Paris, 1813, in-8°, prix 5 fr.

II.

M. Théophile Barrois fils, libraire, quai Voltaire, n. 11, vient d'acquérir de Mme Ve Warée l'aîné, sa part dans la propriété, et tous les exemplaires qui lui restaient de l'ouvrage suivant: *Le Maître d'anglais*, par William Cobbett, ou *Grammaire complète de la langue anglaise*, revue et corrigée par Duroure. Dernière édition, Paris, 1816, un gros volume in-8°, broché. Prix 6 fr.

III.

M. Renard, libraire à Paris, rue Sainte-Anne, n. 71, a acquis de M. Fournier jeune le restant de l'édition d'un ouvrage ayant pour titre: *Correspondance des négocians*, par l'abbé M***, un vol. in-8°. Prix 6 fr.

TRIBUNAUX.

Par arrêt de la cour d'assises du 11 juin, le sieur Bousquet-Deschamps, a été condamné à trois mois d'emprisonnement et à 1500 fr. d'amende, comme coupable d'avoir, dans un écrit intitulé: *Réflexions d'un patriote*, commis le délit d'attaque formelle contre l'autorité constitutionnelle du roi et des chambres.

Par arrêt de la cour d'assises du 13 juin, le sieur Bousquet-Deschamps convaincu de s'être rendu coupable, 1° de provocation à la désobéissance aux lois, 2° de provocation au renversement du gouvernement, en composant un écrit ayant pour titre: *Questions à l'ordre du jour*, a été condamné à une année d'emprisonnement, et à 3000 fr. d'amende.

Le libraire Corréard, convaincu de s'être rendu complice de l'auteur en vendant et distribuant les *Questions à l'ordre du jour*, a été aussi condamné à quatre mois d'emprisonnement et à 1000 fr.

NOTICE

Sur l'édition princeps *du Recueil des* OEuvres de Cicéron, *et sur Alexandre Minutianus, auteur de cette édition.*

(Par M. l'abbé Aimé Guillon, l'un des conservateurs de la bibliothèque Mazarine.)

(IIe article, voyez page 317.)

L'ardeur de Minutianus pour la propagation des chefs-d'œuvre de la littérature romaine était vivement stimulée par son zèle pour l'instruction des disciples qui fréquentaient ses leçons; et ce fut pour eux encore plus que pour les hommes instruits qu'il conçut le projet d'entreprendre une grande édition bien correcte, en quatre volumes *in-folio*, de tout ce qu'il pourrait se procurer des ouvrages de Cicéron, dont quelques-uns seulement avaient été imprimés, et ne l'avaient été que séparément. Il la fit

commencer, pareillement à ses frais, chez Guillaume Signere, de Rouen, qui, avec son frère, était venu établir à Milan un atelier de graveurs-fondeurs de caractères et d'ouvriers imprimeurs. Il paraît que ces deux artistes s'étaient engagés moyennant un prix fait à conduire cette entreprise à son terme. La nécessité où Minutianus était d'aller sans cesse chez eux pour la diriger, et peut-être d'autres dégoûts que celui d'un pareil assujétissement, le décidèrent à la transporter dans sa propre maison, et d'y avoir pour cet effet une imprimerie, où seraient déposés les caractères des Signere [1]. L'exécution de ce projet exigeait qu'il fît en son domicile des agencemens pour lesquels il avait besoin d'un architecte exercé dans la coupe des pierres; [2] et tous ceux de la ville et même de la province se trouvaient alors engagés exclusivement à la reprise de la construction de l'immense église cathédrale de Milan, restée comme interrompue depuis quelques années, et que le duc Ludovic voulait absolument voir achevée sous son règne [3]. Tous les artistes, comme les artisans, de ce vaste édifice étaient dans une sorte de servitude sous l'autorité d'un comité de fabriciens, composé des personnages les plus considérables du pays. La jalousie des Milanais contre Minutianus avait été désarmée par ses nobles et utiles travaux; il avait même conquis leur plus plus haute estime. A peine eut-il demandé aux fabriciens un de ces architectes carriers pour quatre jours, que ceux-ci le lui accordèrent avec empressement, même pour six, par une délibération écrite du 27 août 1498, dans laquelle ils n'alléguèrent d'autres motifs de leur générosité que la considération dont Minutianus jouissait à juste titre, pour les avantages que son enseignement et ses éditions procuraient à la république des lettres. Cette délibération que nous avons copiée sur les registres manuscrits de la fabrique, est en ces termes: *Domino Alexandro Minutiano à grammatica lectori publico, ut illi à quo tota respublica summum beneficium, optimamque doctrinam assumit, lapicidam unum per dies quatuor, aut sex, libentissimè concesserunt.* (*Liber ordinationum venerandæ fabricæ*, au cahier IV, page 257.)

Que cette édition des œuvres de Cicéron eût dû être imprimée par les frères Signere moyennant un prix fait; que Minutianus l'ait retirée de leurs mains en les indemnisant, et l'ait fait imprimer même dès le premier volume par d'autres, ce sont des circonstances attestées à la fin de ce volume, en ces termes: *Horum operum quæ de arte Cicero conscripsit et ad hanc usque ætatem pervenerunt, Alexandri Minutiani oblocatio fuit redemtura Guillelmorum fratrum. Librarii* OPIFICES *perfecerant Mediolani MCCCCLXXXXVIII, in legitimo Ludovici Sfortiæ Angli* [4] *legitimi ducatu.* La souscription du second volume démontre plus péremptoirement qu'il fut imprimé dans la maison même de Minutianus; elle est ainsi: *Impressit Alexander Minutianus nono kalendas decembres* 1498, *in inclytâ*

---

[1] Ces deux Français n'imprimèrent plus rien à Milan, et revinrent à Rouen, où ils donnèrent des éditions au commencement du seizième siècle.

[2] On voit par les registres de cette fabrique, que les architectes étaient alors de deux espèces. Les uns ne s'appliquaient qu'à la coupe des pierres, et les autres ne s'occupaient que de la construction des murs; les premiers s'appelaient *ingegneri magistri à lapidibus vivis*, et les autres *ingegneri magistri à muro.*

[3] La bizarre destinée de cet édifice extraordinaire voulait qu'il fût construit en trois tems divers, et par trois usurpateurs de la souveraineté de Milan. Il avait été commencé en 1386 par ce Jean Galeas Visconti qui, l'année précédente, avait enlevé cette souveraineté à son oncle Barnabo, et l'avait fait enfermer dans le château de Trezzo, où il mourut empoisonné par des champignons. Depuis 1420, on avait presque entièrement cessé de travailler à cette église, lorsque Ludovic-le-More, usurpant le duché en 1495, voulut qu'elle fût achevée. Elle ne put l'être: et les travaux se ralentirent après lui, si bien qu'au commencement du dix-neuvième siècle, on ne pouvait encore prévoir l'époque où elle serait terminée. Mais Bonaparte, après s'être fait couronner roi d'Italie en 1805, ordonna de l'achever au plus tôt. A l'instant même, le frontispice qui n'était qu'au quart au plus de son élévation, fut porté jusqu'à sa sommité; et les autres parties, qui n'étaient que d'ornement, avancèrent avec rapidité vers leur terme.

[4] A l'exemple de leurs prédécesseurs, les deux Visconti, qui se disaient issus d'un petit-fils du chef des Troyens, nommé *Anglus*, les Sforce affectèrent de s'appeler *Angli*, pour se faire croire légitimes successeurs des Visconti.

civitate Mediolani, *Ludovici Mariæ Angli legitimi ducatus anno tertio.* Les deux autres volumes furent imprimés les années suivantes, et ne portent ni date, ni souscription.

Ce dut être dans cet intervalle que Minutianus, toujours zélé pour les fonctions de sa chaire, et ne voulant pas que ses disciples attendissent cette grande édition pour avoir le traité de Cicéron *De Oratore*, qu'il venait d'acquérir en manuscrit, et qui n'avait jamais été imprimé, en fit pour eux, chez lui, avec ses presses, une édition in-4°. Sassi l'a supposée de 1500, parce qu'elle ne porte point de date, et qu'il était dans l'erreur sur l'époque où Minutianus avait été nommé à la chaire des belles-lettres, parmi lesquelles étaient déjà comprise la réthorique. Quand on le sait aussi précisément que nous, on y reporte naturellement cette édition particulière, à la fin de laquelle on lit : *Hoc excellentissimum de Oratore opus*, *in quod Cicero quidquid in eloquentiâ habuit judicii*, *contulit : Alexander Minutianus impressit*, *ut adolescentes*, *quos rhetoricis initiaret sacris*, *ob librorum inopiam non cessarent*, *quin*, *eo interprete et duce*, *ad sacratissima hujus divinæ veritatis adyta penetrarent.*

Sassi a confessé ne pouvoir dire si Minutianus se fit lui-même imprimeur. Nous l'affirmerons en ce sens qu'il dirigeait le chef habile des ouvriers qui travaillaient chez lui ; mais nous le nierons dans l'acception moderne du mot *imprimeur*, même comme chef d'atelier. Il y en avait un sous ses ordres, et c'était en 1499, un Milanais de famille notable, nommé Ambroise de Caponago, suivant que nous l'apprend un exemplaire des lettres patentes données par le roi de France Louis XII, en la ville de Vigevano, le 11 novembre de cette année. Cet exemplaire, le seul peut-être qui subsiste, est dans les archives ducales de Milan, où nous l'avons bien examiné [1]. Les caractères, le papier, l'impression en sont parfaitement semblables à ceux de l'édition de *Cicéron*. or, jamais encore on n'avait rien imprimé de Cicéron sur d'aussi beau papier, et avec des caractères aussi parfaitement dépouillés de toute forme gothique.

Nous ne saurions dire si Maittaire avait vu des exemplaires de cette édition lorsqu'il en parlait. Déjà ils étaient devenus fort rares, même en Italie ; Sassi n'en pouvait trouver que deux à Milan, au commencement du dix-huitième siècle ; l'un chez le sénateur Paul-Emile Olivazzi, et l'autre chez le patricien Théodore-Alexandre Trivulce Les deux premiers volumes portaient le millésime MCCCCLXXXXVIII ; et Sassi qui croyait les deux derniers de 1499, voyant en tête de l'un de ces deux exemplaires, celui d'Olivazzi, une épître dédicatoire au maréchal J.J. Trivulce, en date des ides d'octobre 1499 [2], laquelle cependant n'était dans aucun des volumes de l'exemplaire de T. A. Trivulce, supposa que Minutianus n'avait publié qu'alors ses deux premiers volumes, quoique imprimés en 1498. La raison qu'il en donne, uniquement par supposition, est que Minutianus n'avait pas eu jusque-là de Mécène à qui il pût les

[1] Il contient, avec les lettres-patentes par lesquelles ce monarque réunit en un seul corps, nommé *sénat*, les deux conseils de gouvernement du Milanez, le privilége que Louis XII accordait à Minutianus pour qu'elles ne fussent imprimées que chez lui ; en voici les phrases les plus remarquables : *Ludovicus*, *Dei gratiâ Francorum*, *Siciliæ et Jherusalem rex*, *dux Mediolani*, etc., *ut faciliùs ad minus dispendium unusquisque litterarum erectionis senatus nostri mediolanensis exemplum possit habere*, *illud imprimendi cura tradita est magistro Ambrosio de Caponago*, *impressori apud dilectum nostrum Alex. Minutianum*, *artis oratoriæ in hac inclytâ urbe Mediolani professorem*, *etc.*, *etc.* Cet Ambroise de Caponago étant le petit-fils d'un honnête jurisconsulte qui, péniblement affecté des maux que produisaient les procès, et voulant retenir les personnes que la passion de plaider amenait au tribunal, y avait fait graver à l'entrée cette inscription pleine de bonhomie, qu'on y lit encore : *In controversiis causarum*, *corporales inimicitiæ oriuntur*, *ammissio expensarum*, *labor animi exercetur*, *corpus quotidie fatigatur*, *multa et inhonesta crimina inde consequuntur*, *bona et utilia opera postponuntur* ; *et qui sæpè credunt obtinere*, *frequenter succumbunt* ; *etsi obtinent*, *computatis laboribus et expensis*, *nihil acquiritur. Thomas de Caponago fecit*, 1445.

[2] *Alexander Minutianus illustri et excelso principi Johanni Jacobo Trivultio*, *regio locumtenenti in Insubria universali. — Mediolani*, *MCCCCLXXXXVIIII*, *idibus octobris.*

dédier, et qu'en ayant trouvé un dans le maréchal qui conquit Milan pour Louis XII, en septembre 1499; il les publia seulement en octobre suivant, avec le troisième, au commencement duquel il mit cette épître dédicatoire. Sassi raisonnait mieux quand il concluait de l'antériorité des deux premiers volumes, que Minutianus avait employé deux ans au moins à faire l'édition entière. On pourrait croire cependant qu'il en employa bien davantage; que son quatrième volume ne fut terminé qu'apres 1499; et qu'elle avait été entreprise avant 1498.

Que cette édition ait exigé beaucoup plus de deux ou trois années de travail: c'est un fait qu'indique assez positivement ce que Minutianus lui-même dit au commencement de sa table des ouvrages de Cicéron publiés par lui dans ce grand recueil. Voulant se justifier de ne les avoir pas disposés suivant leur ordre chronologique, il alléguait la nécessité où il avait été d'attendre de pays lointains et divers les plus vieux manuscrits qu'on devait lui en envoyer; comme encore l'obligation qu'il s'était imposée de les comparer ensuite avec les éditions déjà faites de quelques-uns [1].

Que cette édition d'ailleurs ait été commencée entre 1490 et 1498: c'est une présomption fondée sur une observation importante qui nous paraît avoir échappé à tous les bibliographes. Depuis 1474, chaque année, les imprimeurs de Milan publiaient à l'envi quelque ouvrage particulier de Cicéron; et cette belle émulation s'arrêta tout-à-coup en 1490 [2]. Qui aurait pu si subitement imposer silence aux presses de Milan sur cet auteur, si ce n'eût été la notoriété du projet que Minutianus avait-dès-lors de publier très-prochainement une édition complète des œuvres de l'orateur romain?

Le placement de l'épître dédicatoire au maréchal Trivulce à la tête du premier volume dans quelques exemplaires, et l'absence absolue de cette épître dans les autres, est une difficulté qui ne peut se résoudre que par la conjecture plus que vraisemblable qu'elle a été déplacée du troisième volume, auquel seul elle pouvait appartenir.

D'abord, il est impossible que Minutianus qui connaissait si bien les procédés des courtisans, ait dédié au plus violent ennemi du duc Ludovic, à ce maréchal Trivulce, qui venait de le mettre en fuite, et qui exhalait contre lui une haine implacable, suivant que l'attestent toutes les histoires de Milan; il est impossible que Minutianus lui eût dédié deux volumes où il rendait un hommage si obséquieux à la légitimité du règne ducal de Ludovic: *In legitimo Sfortiæ Angli legitimi ducatu. — Ludovici Mariæ Angli legitimi ducatus anno tertio.*

Prétendre que Minutianus n'avait pas trouvé de Mécène pour son édition avant l'arrivée du maréchal, est une supposition inadmissible, puisqu'il avait au moins pour protéger son entreprise ce puissant ministre Calchi, auquel il avait dédié avec tant de succès et son *Horace*, en 1486, et son *Tite-Live*, en 1495. Les expressions de courtisans que dans ses souscriptions du premier et du second volume, il employa à l'égard du duc

[1] En 1474, avait été publié dans cette ville: *M. T. Ciceronis rhetorica ad C. Herenium*, *per Ant. Zarottum*; en 1476, ses *Epistolæ familiares*, *per Philipp. Lacaniam*; la même année, *Ciceronis in Crispum responsio*, *per Jacob. de Marliano*, et de plus *Rhetorica ad C. Heren.*, *per Philipp. Lavaniam*; en 1479, de rechef *Rhetorica ad C. Heren.*, *per Leonardum Pachel et Uldericum Scinzenzeler*; en 1482, *Epistolæ familiares cum commentariis*, *per Leon. Pachel et Ulder. Scinzenzeler*; la même année, *Rhetorica ad C. Heren.*, *per Ant. Zarottum*; en 1489, *Rhetorica ad C. Heren*, *cum commentariis Fabri Victorini*, *per Ulder. Scinzenzeler*. S'il fallait en croire Beughem (*Incunabula typographiæ*, page 46), on aurait eu encore a Milan *Ciceronis rhetorica et philosophica scripta*, édition que Sassi n'a point connue par lui-même, et dont il ne parle que d'après Beughem. Quand il mentionne à l'an 1497 une édition des *Epistolæ familiares cum commentariis Ubertini Clerici Crescentinatis*, *per Leonardum Pachel*, il convient que cette date lui paraît fort douteuse.

[2] *Ciceronis opera, quæ nobis benigniora fata reservarunt, in quatuor volumina digesta impressimus; non eo ordine quem temporum ratio disponebat, sed quem necessitas præscripsit; dum vetustiora exemplaria ex diversis et longinquis locis accersita expectamus.* La difficulté que présente [illegible] *mus* en contradiction avec le passé *impressimus*, sera résolue tout-à-l'heure.

Ludovic, montrent assez qu'ils furent publiés sous ses auspices, et peut-être même lui avaient-ils été dédiés.

Si, comme nous le pensons, il y eut originairement une dédicace au duc Ludovic en tête du premier et même du second volume, les Milanais qui les possédaient, et Minutianus lui-même, dûrent l'en arracher quand Trivulce et Louis XII ayant chassé Ludovic, furent devenus maîtres de Milan. Alors était près d'être achevé le troisième volume; et Minutianus ne pouvant plus le publier que sous les auspices de Trivulce, lui en fit hommage par une épître dédicatoire. Ludovic étant ensuite rentré dans Milan avec des troupes allemandes et suisses, le 4 février 1500, les possesseurs méticuleux de ce troisième volume dûrent en faire disparaître cette épître, que sans doute les plus timides détruisirent entièrement; et voilà pourquoi on ne la retrouve nulle part dans tel ou tel exemplaire. Les plus hardis la conservèrent en secret jusqu'à l'issue de cette nouvelle lutte; et quand Louis XII, peu de tems après, rentra dans Milan, ils placèrent, par esprit d'adulation pour le vainqueur, cette dédicace à la tête du premier volume, afin que l'édition entière parût être sous la protection du monarque lui-même dans la personne de son lieutenant [1].

Cette conjecture, à laquelle les événemens donnent presque le caractère de la vérité, en acquiert la force quand on voit, comme nous l'avons bien observé, que cette épître n'est qu'une feuille volante au premier volume des exemplaires où elle se trouve.

Il était impossible que l'esprit judicieux de Sassi n'eût pas reconnu lui-même l'invraisemblance de la supposition que jusqu'à l'arrivée du maréchal Trivulce, Minutianus eût manqué de Mécène pour son édition. La seule souscription de ses deux premiers volumes indiquait le contraire, comme nous l'avons déjà fait remarquer. Le savant biographe ne se sera permis sans doute cette inadmissible hypothèse que par crainte de compromettre l'honneur milanais, en laissant croire que Minutianus avait varié dans ses affections politiques, et que, sans distinction de prince naturel ou de conquérant, il prenait tour-à-tour pour Mécène celui qui pouvait protéger sa vaste et longue entreprise. Les dépenses qu'elle lui occasionait suffisaient pour justifier un homme qui, passionné pour les lettres dont le règne est immuable, leur subordonnait des penchans politiques pour des princes dont le règne était si mobile. Eh! comment n'aurait-il pas cédé aux chances de la fortune, puisque son protecteur immédiat, son protecteur invariable, Barthélemi Calchi, était devenu dans le même pays le ministre de Louis XII, après l'avoir été jusqu'alors de Ludovic? Cet état de choses durera jusqu'en 1513, où le roi de France perdra totalement le Milanez.

Malgré les inquiétudes qu'y causèrent dans cet intervalle les différentes guerres que ce monarque eut à soutenir en Italie, Minutianus, occupé pardessus tout de l'intérêt des lettres, ne cessait d'imprimer chez lui de bons ouvrages latins, qu'on discernera dans la liste que nous donnerons des éditions les plus remarquables dirigées par lui, et faites à ses frais.

Louis XII se disposait très-notoirement à reprendre le Milanez, lors-

---

[1] L'épître dédicatoire peut avoir été déplacée aussi bien que la table des matières; or, cette table qu'on voit au premier volume était bien certainement à la fin du troisième, et même du quatrième; car 1°, Minutianus y dit au passé : *Ciceronis opera quæ nobis benigniora fata reservarunt in quartuor volumina impressimus*, et 2° cette table indique le numéro des feuillets de chaque volume où les différens ouvrages contenus dans les quatre, se trouvent placés; ce qui montre qu'elle n'a été faite qu'après le quatrième volume. La contradiction de tems qui se remarque dans l'avertissement de la table entre le mot *impressimus* et le mot *expectamus* qui ne peut s'accorder avec le premier, ni avec les autres indications de cette table, ferait croire, ou qu'il faut *expectavimus*, ou que cet avertissement a été composé postérieurement avec légèreté par quelque *opifex librarius*, jaloux d'y conserver la phrase *Non eo ordine*, etc., que Minutianus aurait eu mise dans quelque préface ou dédicace du premier volume.

qu'à la fin de 1514, Minutianus, comptant probablement sur la protection qu'il trouverait en lui, si le pape, dont ce monarque avait tant à se plaindre, s'offensait de la témérité qu'il méditait pour l'avautage des lettres, résolut d'entreprendre à Milan une contrefaçon aussi prompte que l'édition originale et toute nouvelle des cinq premiers livres des *Annales* de Tacite, jusqu'alors inconnus, que Léon X allait faire imprimer à Rome. Ce qu'on avait publié jusqu'alors des histoires de Tacite ne commençait qu'au onzième livre, et l'on y trouvait encore bien des lacunes et des incorrections. L'édition même donnée par François de Pozzuolo, quoique la plus estimée, n'était pas totalement exempte de ces défauts. De nouvelles recherches venaient de faire découvrir en Allemagne un manuscrit des cinq premiers livres, et Léon X en ayant été informé, l'avait acheté fort cher, car Juste-Lipse dit qu'il le paya cinq cents écus d'or.

Ce pontife chargea un savant de Rome, nomme Philippe Béroalde, de le faire imprimer, et lui donna le privilége exclusif de cette édition par un bref où d'avance étaient prononcées des peines fort graves contre les contrefacteurs; c'était l'amende de deux cents écus d'or contre ceux des Etats pontificaux, et l'excommunication contre ceux des Etats qui ne dépendaient pas de l'autorité temporelle du pape. Minutianus, impatient de connaître et de propager ces cinq premiers livres, et sachant qu'ils s'imprimaient à Rome feuille par feuille, suivant l'usage des Italiens subsistant encore de nos jours pour les *in-folio*, chargea un de ses amis qui s'y trouvait, de lui envoyer chacune d'elles aussitôt qu'elle serait livrée au public. Dès qu'il les recevait, il les réimprimait l'une après l'autre; de telle sorte que son édition pouvait être consommée presque en même tems que celle de Béroalde, dont Milan n'aurait plus aucun besoin. Ceci se passait dans l'automne de 1515; et Louis XII étant mort depuis le 1er janvier, son successeur, François Ier, en conquérant la Lombardie cette année là même, avait trop à cœur son projet de concordat pour désobliger le pape en protégeant contre lui Minutianus, dont la contrefaçon était dénoncée au pontife. Minutianus restait alors sans appui, et le pontife profitant alors de ses avantages, le fit sommer impérieusement de venir à Rome et de comparaître devant lui. Celui-ci n'osant plus se prévaloir de sa qualité de sujet d'une puissance indépendante du pape, pour ne point aller à Rome, et ne voulant cependant pas se trouver en face de Léon X, irrité contre lui, recourut à la médiation des personnages les plus illustres de Milan pour obtenir de Sa Sainteté, qu'il fût dispensé de faire le voyage. Celui qui le servit avec le plus d'efficacité fut *Sebastianus Ferrerius*, sénateur des plus considérés, et préfet général des questeurs royaux. Les circonstances politiques avaient déjà rendu Léon X plus traitable : il consentit à ce que Minutianus ne vînt point à ses pieds, et n'exigea plus de lui qu'une supplique, dans laquelle il déclarerait qu'il avait ignoré la sentence d'excommunication, et demanderait la remise de la peine qu'il avait encourue.

AVIS.

ETAT *des ventes de livres qui auront lieu du* 17 *au* 24 *juin*.

MAISON SILVESTRE, rue des Bons-Enfans, n. 30. Continuation et fin de la vente de livres commencée le 13. *Notice* : M. Silvestre (V. n° 2158.)

IDEM. Le 21, comm. d'une vente qui finira le 24. *Notice* : M. Silvestre.

BEUCHOT. PILLET AINÉ.